Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ALLEMAGNE

Section consulaire

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2018/2019

Le premier conseil consulaire des bourses scolaires et de l'enseignement français à l'étranger s'est tenu le jeudi 19 avril 2018 à 11h au Consulat général de France à Hambourg.

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

- Mme EVANNO Dominique, Présidente du conseil, Chef de la Section consulaire
- Mme KLIESS Marie-Christine, Conseillère consulaire
- M. LOISEAU Philippe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- Mme OHLMER TROUVE Joëlle, Conseillère consulaire
- M. STALLIVIERI Nicolas, Conseiller consulaire

Membres désignés :

- M. TOULOUSE Laurent, Consul général
- Mme GRAFTO Myriam, Conseillère culturelle adjointe, déléguée de la direction de l'AEFE
- M. PANARIOUX Yvon, Proviseur du Lycée Antoine de Saint Exupéry
- M. HENRY Sébastien, Directeur du primaire du Lycée Antoine de Saint Exupéry
- Mme SCHEPERS Pascale, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- Mme BALHOUL Fatima, Représentante des personnels recrutés locaux
- Mme ZORNIG Antoinette, Présidente du conseil de gestion APE
- M. NAJI Franck, Représentant de l'Association Français du Monde ADFE-Hambourg

Experts :

- Mme CALOV Blandine, Directrice des Services Administratifs et Financiers du Lycée Antoine de Saint-Exupéry.
- M. BOURGEOIS Eric, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Absents :

- M. Ronan LE GLEUT, Sénateur, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Excusé

- Mme ZEC NIX Medina, Représentante des personnels recrutés locaux, Excusée
- Mme LENEUVEU Marie-Christine, Présidente de l'association « Hambourg Accueil e.V. »

Ont été mis à disposition des membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le conseil consulaire commence par un rappel des éléments budgétaires et réglementaires concernant la campagne des bourses 2018-2019 :

Les instructions pour cette nouvelle campagne sont globalement les mêmes que la campagne précédente: un nouveau formulaire de visite à domicile est à utiliser systématiquement ; par ailleurs l'AEFE rappelle que les droits de demi-pension (que le service soit géré par l'établissement ou par un prestataire pour le compte de l'établissement) ainsi que ceux de transport aux examens (quand il n'existe pas de centre d'examens dans la ville de scolarisation) sont soumis à un contrôle de plus en plus strict dans le cadre de la maîtrise des risques financiers et comptables. Les établissements percevant ces des montants couvrant ces frais doivent impérativement mettre en place un suivi strict de leur utilisation réelle et mentionner lors du bilan d'utilisation des bourses en fin d'année scolaire celles inutilisées (départ en cours d'année, arrête maladie, absences non justifiées, suspension ou exclusion…). Un Conseiller consulaire souligne l'importance de ce suivi : les bourses parascolaires représentent 18% du montant du budget total des bourses scolaires, soit environ 20 millions € ; il est donc primordial, dans un budget constant mais contraint, de suivre rigoureusement l'utilisation de ces crédits.

Les familles ont été informées de l'ouverture de la campagne des bourses par un article sur le site internet du poste, par les établissements scolaires, ainsi que par un mail individuel (pour les familles boursières) ; parmi celles-ci, celles qui n'avaient pas déposé de dossiers dans les délais ont été recontactées individuellement.

Les conseillers consulaires félicitent le poste pour la réalisation des visites à domicile et souhaitent que le passage annoncé au numérique pour les prochains CCB se fassent dans les meilleures conditions techniques possibles. La projection des tableaux de suivi est un instrument indispensable qui facilite le travail du conseil.

L'enveloppe accordée, à l'issue du dialogue de gestion, est de 142 000€. Le montant total des besoins tel qu'il ressort de la saisie des dossiers dans Scola, avant modulation des quotités, est de 144 401€ (décalage suite à 2 dossiers initialement ajournés puis saisis après visites à domicile). Pour mémoire, le montant des besoins sera ajusté à la baisse en cours d'exercice à la suite de l'application des tarifs « dégressifs » de l'école Voltaire à Berlin (+/- 35 000€).

25 dossiers (sur 44), dont 1 seule nouvelle demande, sont examinés lors du conseil consulaire de Hambourg. 5 boursiers à Hambourg n'ont pas été scolarisés à la rentrée de septembre 2017, 3 pour une réorientation dans le système allemand, 2 en raison d'un départ pour la Tunisie.
3 visites à domicile ont été effectuées, le compte-rendu en sera donné lors de l'examen individuel des dossiers.

La Présidente rappelle le principe de confidentialité des échanges et des décisions ; les familles seront prévenues du résultat de la Commission nationale des bourses fin juin/début juillet.

Examen des dossiers individuels

LYCEE FRANCAIS A.-DE-ST-EXUPERY DE HAMBOURG

Partie confidentielle relative aux dossiers des familles.

Commentaires

La Présidente du Comité de gestion rappelle que le Comité de gestion dispose d'un fonds de soutien qui peut être mis en œuvre au bénéfice des familles en difficulté ; elle invite les différents acteurs de la communauté scolaire à diriger les parents qui en auraient besoin vers le comité de gestion qui peut examiner les demandes d'aides à tout moment de l'année.